L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 25 DECEMBRE 1880.

OPERA FRANÇAIS.

Les spectateurs entassés, hier soir, au théâtre de la rue Bourbon, étaient, comme cet dit Ponsard, le poète de classique mémoire, *plus serrés que ne sont les blés dans les sillons*. Cette foule était là pour passer gaiment sa soirée de Noël, et la *Fille de Mme Angot* ne pouvait manquer de soulever dans la salle un véritable ouragan de rires, de bravos, de cris, de battements de mains, de trépignements, de coups de canne sur le plancher plus durs que des grêlons au temps des giboulées. Si les murs de l'Opéra ne se sont pas écroulés sous les chocs répétés de la bourrasque, c'est qu'ils sont plus solides que ceux de Jéricho.

Ce bon public en a eu pour son argent; dès qu'une scène lui plaisait, et cela arrivait souvent, il la faisait recommencer. Les artistes ont répondu avec beaucoup de complaisance aux exigences de cet affamé. Voici la liste des bis : le duo ensemble Mlle Lange et Clairette, au second acte; le duo entre Mlle Lange et Ange Pitou; la valse des invitées de Mlle Lange et des officiers venus pour arrêter les conspirateurs; la danse au jardin de Calypso; la chanson de Clairette — *De la mère Angot j'suis la fille*; la prise de bec de Mlle Lange et de Clairette.

La querelle des deux jeunes femmes a eu un succès ébouriffant. On était très curieux de voir comment Mme Ambre se tirerait d'affaire dans ce duel de poissardes. Eh bien! tout en laissant à la dispute son caractère de verve endiablée, elle est parvenue, en excellente comédienne, elle est parvenue, en excellente comédienne, à lui ôter ce qu'elle a de trop canaille. Mme Ambre est un esprit ad. mirablement souple qui se plie à tout. Alexandre Dumas a eu raison de dire, qui, si jamais le malheur lui arrivait de ne pouvoir plus chanter, elle serait sûre d'une place à la Comédie Française.

Mlle Pillard a chanté et joué, comme on dit entre artistes et jeunes gens, avec un *chic mirobolant*. C'est la *Clairette* la mieux campée sur ses hanches, et la plus crâne dans ses mouvements de tête et dans ses poses d'amazone de la halle, qui ait paru sur les planches de notre théâtre.

M. Tourniè nécessairement a bien chanté; mais on voyait qu'il était là par dévouement, son air gêné contrastait avec l'entrain des autres artistes. MM. Fleury et Munay ont amusé leur public; on voyait de braves gens qu'ils faisaient rire s'en tenir les côtes.

Aujourd'hui, le *Trouvère* sera donné en matinée.

Ce soir, *Faust*.

A. M.

Nous publierons demain une partie très essentielle qui avait été omise par mégarde dans l'impression du bref de M. Eustis, relatif au procès de la taxe devant la cour suprême. Nous jugeons important de faire connaître à nos lecteurs toute la prosée de ce brillant défenseur de la cause des contribuables qui est pour nous une cause de droit constitutionnel et de souveraineté d'Etat.

Schmidt & Ziegler—Cette grande maison de commerce établie rue Peters Nos 49, 51, 53 et 55, près de la rue Poydras a la vente dans la quinzaine tiers de la maison Marie Brizard & Roger, une des maisons les plus réputées du commerce bordelais. Toutes ces liqueurs se vendent en cabaret de 2 et 4 bouteilles et demi bouteilles pour la commodité des acheteurs. MM. Schmidt et Ziegler ont aussi la vente des vins fins de MM. Delagrammet frères de Bordeaux avec les marques suivantes Château Dillon Blanquefort. Fronsac Bourg. Montferrand, Pomplgnac Floyrac, St Estephe, Terrefort, Margaux, Leoville, Talbot, Haut Brion, Larose et Julien. Les cognacs que vend la maison Schmid & Zieglar portent les marques les plus estimées et les vins de champagne sont de L. Roederer, Bollinger et tissne de champagne de Fremiset, en grandes et demi-bouteilles. Les vins de Bourgogne sont des plus fameux et nous citerons ceux du clos Vougeot, Valnay, Pommard, Chablis, Nuits, St George, Beaujolais, beaucoup d'autres vins liqueurs et des meilleures crus avec un assortiment de liqueurs des plus estimées et une variété de conserves crues et de fruits à l'eau de vie dont on trouvera l'énumération dans une annonce. Nous saisirons cette occasion pour dire qu'un de nos négociants les plus estimés, M. Jeanne Couturié, est à la tête du département des cins et liqueurs dans le grand établissement de MM schmidt & Ziegler ce dont nous félicitons ces messieurs, sûrsde qu'ils ne pouvaient confier cet important département à un homme plus habile, plus expérimenté et plus honorablement connu dans le commerce de notre ville.

Le milliard de la Commune.

—Les indemnités demandées par la chambre pour les victimes du coup d'Etat de 1851 amènent M. Félix Pyat à réclamer dans la *Marseillaise* des indemnités analogues pour les victimes de la répression de la Commune :

Le peuple de Paris a défendu le droit au 18 mars, comme au 13 juin, comme au 2 décembre et contre un coup d'Etat plus compliqué, plus impitoyable que les autres, une sorte de martingale d'attentat et de massacre. Ainsi une chambre issue pour faire la paix voulut défaire la République; le légalité d'aujourd'hui cent fois avec l'exécutif. Et le petit bourgeois, non moins nocturne que la France, attaqua le peuple. Paris avait, certes, le droit de repousser la force par la force, de garder ses armes, ses libertés reconquises à la sueur, le sang de son front de sauver la République... Ce qu'il fit.

Mêmes victimes du même devoir, même droit à l'indemnité! Que dis-je! Mêmes victimes, par le titre, oui; par le nombre, non; cent fois, mille fois plus de victimes, livrées aux commissions non mixtes, aux mitrailleuses, aux conseils de guerre, aux pelotons d'exécution, à la commission des grâces, frappées en masse, en tas, en gros, en détail, au poteau, aux pontons, dans les rues, aux cimetières, aux déserts de Nouméa! Indemnité à toutes les victimes!

Fée pour tout le monde, cette semaine, mais surtout pour les enfants, à l'**Exelle Rouge.**

L'or s'en va.—Un trac atroce est causé aux avares qui aiment à enfouir des pièces d'or dans la laine de leurs matelats. Tout l'or trait en Amérique pour les achats nombreux que les Français font dans le Nouveau-Monde et qui doivent être payés en or. Les Etats-Unis continuent, avant peu une pluie d'or devriendra une curiosité qui sera encadrée dans la salle d'exposition d'un journal.

Conséquence de ce départ de l'or.

Un monsieur entre dis un café, prend un bock et emprunte dix sous au garçon pour payer la consommation.

—Vous n'avez donc pas d'argent? demande le garçon au client qui le connait.

—Si, mais je n'ai que trois louis dans mon porte-monnaie, et je ne veux plus en changer un seul, depuis que je sais que l'or est absorbé par l'Amérique.—Du pays qui en a des mines..... si ça n'est pas honteux!.....

—A la suite de la mesure prise par le gouvernement allemand pour interdire aux pompiers de Strasburg de traverser la ville, musique en tête, en se rendant à Paxericoe,—mesure dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros,—tous les officiers de ce corps ont remis leur démission entre les mains de l'administrateur de la ville.

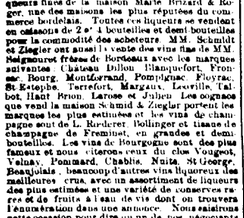

Fait d'une simple feuille tropical d'une rare vertu, et est un **Remède Positif**, pour toutes les maladies qui occasionnent de la douleur dans la partie inférieure du corps—Paresse de Foie, Mauz de Tête, Jaunisse Etourdissements, Gravelle, Malaria, et toutes les obstructions Rendre le Lait du Foie et des Organes Urinaires. Pour les Maladies de Femmes, le Meilleur Tonique Manuelle, et pendant la Grossesse, ce remède est sans rival. Il restaure les organes qui font la vitalité, et met complètement le meilleur **Purificateur du Sang**. C'est le seul remède connu qui guérisse la maladie de Bright. Pour le Diabète employez **Warner's Safe Diabetes Cure**.

A vendre par les Droguistes et tous les Pharmaciens au prix de $1.25 la bouteille. Les plus grandes facilités sur le marché. Essayez-en.

H. H. WARNER & CO.,
Rochester, N.-Y.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 décembre.—Température—Vents variables passant du nord et à l'est, pluies partielles suivies d'un temps clair et baromètre stationnaire ou haussant légèrement.

Température du 24 décembre 1880
Thermomètre de C. Dunaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	45	6
Midi	56	13
3 P. M.	58	15
6 P. M.	56	14

Bulletin météorologique.

Vendredi, 24 décembre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	59	Louisville, Ky.	38
Atlanta	50	Memphis, Tenn	40
Corsicana, Tex.	—	Mobile, Ala.	50
Cairo, Ill.	37	Montgomery, Ala.	55
Chattanooga, Tenn	44	Nashville, Tenn	40
Cincinnati, O.	34	New Orleans, La.	55
Davenport, Iowa.	—	Omaha, Neb.	24
Dubuque, Iowa.	—	Pittsburgh, Pa.	31
Galveston, Texas.	61	Savannah, Ga.	49
Indianola	52	Shreveport, La.	45
Keokuk, Iowa	—	St-Louis, Mo.	34
Key West, Fla	73	St-Paul, Minn.	—
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	55
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.11	Nashville, Tenn	8.10
Cairo, Ill.	14.10	New Orleans*.	5.07
Cincinnati, O.	14.00	Omaha, Neb.	7.03
Davenport, I.	—	Pittsburgh, Pa.	3.00
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La.	13.11
La Crosse, Wis.	—	St-Louis, Mo.	5.08
Leavenworth, K	—	St-Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	7.06	Vicksburg, Miss	28.10
Memphis, Tenn.	11.04	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Peter H Keenan à Mlle Marie J Cook ;
Jacob Davis à Mlle Celina Kern
John Johnson à Mlle Olivia Williams ;
Walter M Price à Mlle Marie O Kaiser ;
Charles A Charbonnet à Mlle Jeanne Adélle McClelland ;
F A Lenss à Mlle Katia Connell ;
Charles Cochran à Mlle Henriette Sarpy ;
Joseph Lafoey à Mme Francis O Robinson ;
John H H Taylor à Mlle Carrie B Orr ;
Edwin S Wallace à Mlle Marie Balster ;

Naissances.

Mme Thomas Hy Hilbert, une fille, 26 nov ;
Fre. Fred Fiala, une fille, 29 oct.
J T Reeves, une fille, 24 nov ;
Deanie Louis, un garçon, 4 nov ;
James White, une fille, 5 déc ;
Ernest Rogers, une fille, 16 déc ;
Chas W Dodd, une fille, 25 oct ;
Anton Cortez, un garçon, 13 oct ;
Louis H Emmerling, une fille, 23 déc ;
S J Beauregard, un garçon, 11 nov ;
Geo Breckenridge, une fille, 9 déc ;
Frank Reynolds, une fille, 8 nov ;
Henri Duplan, un garçon, 18 déc ;
F J Donnelly, une fille, 19 avril ;
S Bandera, un garçon, 15 mai ;
Peter Gertner, une fille, 28 sept ;
Benj Perkins, un garçon, 27 nov ;
F Schielchardt, une fille, 24 nov ;
James B Anderson, une fille, 6 nov ;
Thomas Casserly, une fille, 1 oct ;
J A Breaud, un garçon, 5 déc ;
Michel Mayronne, une fille, 5 juil ;
Geo Kübel, une fille, 21 déc.
Samuel E Hale, une fille, 5 déc ;
Sylvain Chanfreu, un garçon, 20 déc.

Décès.

Alice Steen, c, 7 mois, No 102 rue Gasquet ;
Mme Cyrus Chinn, 62 ans, rue Prytania ;
Florence E Clark, 3 semaines, No 225 rue Conti ;
Peter Luta, 38 ans, No 34 rue Hôpital, natif d'Allemagne ;
Marie Nichols, c, 20 ans, coin Chippewa et Avenue de la Louisiane ;
Marie Bland, c, 8 jours, No 11 rue Banks ;
Henri Bryant, c, 8 jours, coin Cypress et Roman.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

H J Brandlinger, Denver ; G W Breckenridge, San Antonio ; J T Harahan, Memphis ; F S Cowan, H Stevens, G Crawfsell, Angleterre ; F M Miller, Pittsburg ; R S McCulloch, Baton Rouge ; A Gavastski, Rome ; Jno R Thompson, Catskill ; Mme L Bernheim et famille, Jacob Bernheim, New York ; J Bohret dame, Antwerp ; R Rochelle, Louisiane ; H W Rogers, Kentucky ; F Hooper, Angleterre ; E Hasmatt, Galveston ; D Cunningham, Angleterre ; K H Boland, Atlanta ; W G Poindexter, Cincinnati ; Chas C Adair, Chicago ; Payne Pettelone, Wyoming ; B Pettebone, Chutes du Niagara ; Thos J Shafer, St Mary ; A V Davis, Passe Christian ; C L Broadbant, New York ; J T Williams, Macon, Miss.

CITY HOTEL.

A C Ancona, L Bonham, mobile ; Geo W Sy, et dame 4 enfants, Floride ; J C Sanderson, Richmond, Va ; A J Perkins, dame et enfant, Lac Charles, Lne ; Mme E Cail, R H Stewart et dame, Galveston ; John F Lower, wife Kate H Lower, Denver, Col ; W P Cooper, Alaska, Flo ; M L Frank, Baltimore, Hunter C Leake, W S Flicker, Ouest Félicisna ; miss Lizzie Mumford et Juliet P Leake, Bayou Sara ; Wm H Johnson B James Kentucky ; Dr J S White et came, Memphis, Tenn ; mlle Hakins, Chattanoga, Tenn ; J C Andrews, wife, Dr A Maginnis, Jeanerette, Lne ; Col R S Moore, ville ; S W Sawyer, baude la côte ; J M Small, Lavaston, Mo ; J M Small et dame, Alton, Mo ; H H Gunther, Baltimore, R S Forchelmer, femme et domestique, N O A Wahistad, Galveston Texas, S J Norwood, Lake Charles, Lne ; mrs Langstroth, Edwin E Overall, San Antonio, Texas, Mrs H W Southwate, miss M A Hatfield miss, D Murray, femme et enfant, A Margitsch Cope, Shieldsboro, J H Parker, Nath h. mass, J W Libby, et famme, Jefferson, Lne.

M. Lucien De Buys devant le juge Lazarus.—M. Lucien De Buys,

accompagné de ses avocats, MM. Nixon et Huntington, s'est présenté, hier matin, à la division E de la cour civile de district, pour y répondre à l'accusation d'avoir manqué de respect au juge Lazarus.

La salle était encombrée d'auditeurs.

Aussitôt que le magistrat eut pris son siège, M. Nixon, se levant, lui a dit :

"Avant d'aller plus loin, je fais la motion que votre honneur se récuse. Vous ne sauriez être la fois témoin à charge et juge.

Le juge a repoussé la motion. Il a nié qu'il fût témoin à charge. Le tribunal croit qu'on a porté atteinte à sa dignité. S'il acquiert la certitude qu'il n'y a pas eu mépris, il prononcera l'acquittement du défendeur.

Le juge a ensuite appelé M. T. W. Collens, comme témoin. M. Nixon s'est opposé péremptoirement à la déposition en se basant sur ce que dans un cas de mépris par induction on ne peut commencer les procédures sans un "affidavit."

Le juge—Etablissez, d'abord, que c'est un cas de mépris par induction.

M. Nixon—La cour suprême a décidé que c'en est un.

M. Nixon ayant lu, à l'appui de son assertion, plusieurs opinions,—entre autre celle de Blackstone,—le juge lui a fait observer que son erreur consistait en ce qu'il considérait le cas actuel comme un cas de mépris ou manque de respect par induction ; que la cour ayant déjà une connaissance des faits, l'affidavit, qui a pour but de renseigner la cour, n'est pas nécessaire. La seconde objection a donc été écartée.

M. Nixon a demandé qu'on procédât par interrogatoire : sa demande a été repoussée, et il a présenté une exception.

M. C. Collens, sténographe, appelé en fantenil des témoins, a dit qu'il a pris la déclaration de M. DeBuys, samedi dernier, à la cour.

M. Nixon a alors donné lecture d'une réponse de M. DeBuys. Nous en extrayons quelques passages :

"Je me suis présenté, ce jour-là, chez le juge Lazarus. Je l'ai vu dans sa bibliothèque. Je l'ai informé que j'étais intéressé à ce que, dans le procès Berjé, une décision quelconque fût rendue promptement, au lieu d'être rendue la semaine d'après ; que pour qu'elle fût, je donnerais jusqu'à cinq cent pisastres afin de payer le travail extraordinaire qu'elle pourrait occasionner aux greffiers.

"Il a qualifié ma proposition d'absurde et de ridicule ; il a ajouté que je devrais savoir que la somme n'était pas proportionnée à un pareil service ; qu'il mettrait le procès hors de cour. Aux mots "absurde" et "ridicule", je lui ai rapelé qu'il était chez lui. Il n'a pas répondu à mon observation.

"Je lui ai dit, alors, que je n'étais pas venu le corrompre, que j'avais été indûment en avant par un ami que j'avais consulté sur la convenance de demander que la décision fût hâtée, et qui m'avait répondu que la demande ne serait pas inconvenante. L'explication n'ayant point paru satisfaisante au juge, je me suis retiré."

"Je déclare solennellement que je n'ai pas offert au juge Lazarus d'argent pour lui-même, que je ne lui ai pas offert de somme quelconque. Je n'ai pas eu l'intention de lui donner de l'argent pour hâter une décision dans le procès Berjé. J'ignorais la valeur ou la nature des services des greffiers et ne m'attendais à payer que les services positivement rendus par les greffiers.

"Je n'avais aucune intention d'insulter à la dignité de la cour ou du juge Lazarus.

"Je déclare inexacte la déclaration du juge Lazarus : que je lui ai offert cinq cents piastres pour décider le procès et que quand il a repoussé l'offre, je lui ai dit que la somme était destinée au paiement du travail des greffiers."

Le juge a annoncé qu'il rendra une décision le 3 janvier.

Cour Criminelle de District.—A la section A—juge Roman — Perry Jones, accusé de vol ; John Hoffman, accusé de recel de marchandises volées ; Dummy, c, accusé de port d'armes cachée—se sont déclarés innocents.

John Thomas, qui s'est reconnu coupable de voies de fait, a été condamné à un mois de prison de paroisse.

A la section B—juge Luzenberg—Sam Johnson, c, qui s'est reconnu coupable de voies de fait, a été condamné à un mois de prison de paroisse.

Henry Cooper, c, qui s'est reconnu coupable d'attaque, a été condamné à une heure de prison de paroisse.

Henry Seymour, c, convaincu d'avoir volé, dans le magasin de M. Wm Hart Sr, à l'encoignure des rues Gravier et Remparts, un panier d'huile d'olive, évalué à six piastres, a été condamné à trois mois de prison de paroisse.

Charles Porter ou Big Charley, c, accusé de vol, s'est déclaré innocent.

Le grand jury a siégé.

La cour s'est ajournée à lundi, 27 décembre.

Cour du juge Davey.—John Casey, accusé d'avoir battu M. R. Joyce, dans l'intention de le tuer, a dû donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Wm. H. Cleland, pour ivresse, bris de paix et langage obscène, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Thomas Carroll, accusé d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène ; Thomas Campbell, de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

John Casey, pour port d'armes cachées, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Cour du juge Miltenberger—M. A. Sambola remplace provisoirement le juge Miltenberger.

Jack Johnson et Toussaint Johnson, étaient accusés de vol ; le premier a été envoyé devant la cour criminelle de district ; cautionnement de $250 ; le second a été renvoyé de la plainte.

James Dowyer, qu'un "affidavit" accusait de vol, a été acquitté.

M. et Mme John Dowd, accusés d'insultes, de menaces et de bris de paix ; Jos. Marphis, d'insultes—ont fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Otto Johnson, pour voies de fait, a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Pierce Landry, accusé de s'être battu et d'avoir troublé la paix ; Mollie Landres, accusée de s'être énivrée, battue, d'avoir troublé la paix et attaquée un officier de police, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Geo. Hunter, accusé d'ivresse, de bris de paix, de port d'armes cachées ; accusé, en outre, d'avoir voulu empêcher certains journaliers de travailler sur la levée, près de la rue Conti—a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pu fournir un cautionnement de $250.

Paragraphes.—Les directeurs du Southern University ont résolu d'inaugurer cette institution. Les conditions d'achat de l'édifice connu sous le nom de "Hebrew School Building" sont presque arrêtées.

—Les commissaires des Etats-Unis dressent en ce moment des actes d'accusation contre les marchands de whisky, cognacs, etc., qui ne se sont point conformés à la loi.

—Les propriétaires de l'Union Oil Works — fabrique d'huile de coton — de Gretna viennent de recevoir quatre mille barils vides.

—Les procès pleuvent sur la Nouvelle-Orléans, à la cour de circuit.

—Les inspecteurs de la douane ont saisi, à bord de navires, des articles qui ne figuraient pas sur les manifestes.

—La municipalité a demandé à la cour de circuit des Etats-Unis des "writs d'erreur" dans les procès suivants, que le juge Billings a décidés contre elle :

United States ex rel T. Pickles, vs. City of New Orleans ; United States ex rel T. Pickless, vs. City of New Orleans ; United States ex rel C. D. Black, vs. City of New Orleans ; United States ex rel Louis Pless, vs. City of New Orleans ; United States ex rel Chas. Lour, vs. City of New Orleans ; United States ex rel P. J. Glesis, vs. City of New Orleans ; United States ex rel Henry Hier, vs. City of New Orléans ; United States ex rel City of Baltimore, vs. City of New Orleans.

Le but de la ville est d'amener un "supersedeas" et d'en appeler des arrêts à un tribunal supérieur.

—On sait que le tir qui devait avoir lieu dimanche dernier, à cinq cents yardes, pour une belle médaille d'or présentée, au New-Orleans Rifle Club, par l'intermédiaire de son "shooting master," M. T. T. Devoe, a été remis, par suite du mauvais temps, à dimanche, 26 du courant. Le premier coup de carabine se tirera à 1 heure précise. Il y aura foule, à moins que la pluie ne rende encore nécessaire le renvoi de la fête.

—Squire Watson, c, âgé de quatre-vingts ans, est mort, subitement, chez lui, au No 20 de la rue Tonti.

—Pierce Landry et Mollie Landress, tous deux de couleur, ont été arrêtés au coin des rues Douane et Franklin. Ils sont accusés de s'être battus, d'avoir troublé la paix, d'avoir assailli l'officier de police Coffee qui voulait les arrêter.

—Wm Martin, accusé de vol, a été arrêté à bord du bateau à vapeur Ed. Richardson, amarré au pied de la rue de la Commune.

—Le pont du coin des rues Esplanade et Broad est cassé.

—Henri Williams, petit nègre, a été mordu par un chien, au coin des rues Palmyre et Broad. Le chien appartient à Joe Banks qui refuse de le laisser tuer.

—H. Krafe, âgé de trente ans, natif d'Allemagne, a été envoyé à l'hôpital, de la station du deuxième precinct.

—Wm. H. Cleland, accusé d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été arrêté dans la rue Melpomène, près Remparts.

—Un incendie causé par un poêle défectueux a éclaté chez M. E. L. Lehde, bijoutier, rue des Magasins, près Jackson. Les dégâts sont insignifiants.

—Charles Picking, demeurant au coin des rues Première et Laurel, a été grièvement brûlé à la figure par l'explosion d'une bouteille contenant de la poudre.

—F. Fitzgerald, accusé de vagabondage, a été arrêté à la station du sixième precinct.

—Le capitaine Malone, chef des aides de la police secrète, a découvert que la montre en or volée, à la résidence de M. Johnson, au No 330 1/2 de la rue Bayonne, le 24 du mois dernier, avait été déposée, par Thomas Laddison ou Lopez, chez Mme Moore, c, dans la rue Calliope, le jour même du vol. Laddison a dit à Mme Moore que la montre lui appartenait et qu'il désirait qu'elle la gardât pour lui.

—Aucun accusé n'a été jugé, hier, à la cour criminelle de district, les jurés ayant été renvoyés depuis mercredi et ne devant se réunir de nouveau que lundi prochain.

—Un individu se donnant le titre de comte Walch de Serrant, d'Angers, France, est venu loger, dans le courant du mois, au restaurant du coin des rues St-Louis et Royale. Il a fait la connaissance d'un courtier, qui l'a traité en grand seigneur et auquel il a laissé, en garantie d'un prêt de cent dollars, des lettres de change représentant six fois cette somme. Le même courtier lui a confié des diamants d'un grand prix. Après avoir trompé le père, le faux comte s'est adressé au fils, dont il a gardé la belle montre et la chaîne en or. Les opérations terminées, il s'est éclipsé avec la rapidité—que montrent invariablement les hommes de son métier. Ajoutons que le propriétaire de la pension en est pour trois cents piastres.

Un autre comte. Celui-là s'appelait Le Fez. Il a trompé tout le monde, même ceux qui devraient être le plus sur leurs gardes. Son hôtelier ne perd guère moins de trois cent cinquante dollars. Il a disparu d'ici comme son prédécesseur.

—La douane et le capitole seront fermés aujourd'hui.

—A la cour civile de district, la succession d'Ed. Barlow et celle de Catherine Pierce sont ouvertes.

—John Tonther a été envoyé à l'hôpital, hier matin ; il souffrait d'une blessure à la jambe gauche. Il a dit qu'il passait sur la levée, dans la paroisse St-Jacques, au moment où deux individus se disputaient ; que l'un d'eux, tirant un pistolet de sa poche, a fait feu sur son adversaire ; celui-ci n'a pas été atteint, mais le passant a reçu la balle à la jambe.

—A la même heure, Alexandre H. Remge a été arrêté au "Magenta House", dans la rue Poydras. William H. Tacker l'accuse de lui avoir pris une montre et une chaîne en or.

—Dépêche de M. A. Sambola, sous-recorder du Deuxième District, au chef de la police, aux commandants du 3e, 4e, 5e districts et du precinct du port : été arrêté dans la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.

—M. J. Sullivan et John Loyd, pour s'être battus, avoir troublé la paix et s'être servis d'un langage indécent, ont été arrêtés, hier, à trois heures et demie, à l'encoignure des rues Delta et Lafayette.

—Mollie Robinson, c, accusée de complicité dans le vol commis au préjudice de M. John Smith, a été arrêtée hier, à midi, dans la rue Dryades, près Commune.

—Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, John J. Flatbay a été arrêté au No 208 de la rue Dryades. Il est accusé d'attaque à main armée.

—Mike McNamara pour ivresse et bris de paix, a été arrêté hier, à une heure, au coin des rues Gravier et St-Charles.

—Le 1er du courant, le coroner a fait la levée du corps d'un enfant mort-né de Mme O'Leary, qui demeure au coin des rues Market et Levée. Après avoir remis le certificat habituel, il est parti de la maison et M. O'Leary ayant mis le corps de l'enfant dans une boîte est parti de chez lui en disant à sa femme qu'il allait l'enterrer au cimetière St. Joseph. Des doutes s'étant élevés sur la conduite d'O'Leary, la police a institué une enquête ; elle a appris que l'enfant n'avait pas été inhumé au cimetière ; elle a été informée de plus, par Mme Carroll, qui habite la même maison que la famille O'Leary, qu'après le départ du coroner, O'Leary a placé le corps dans une botte, a quitté la maison et s'est rendu au bord du fleuve, où il a jeté la botte à l'eau. O'Leary est celui qui a été brûlé, tout récemment dans une grange qui se trouvait sur le quai à émondique, au pied de la rue Robin. Nous avons déjà parlé de sa mort.

—Hier soir, à onze heures, Albert Lopez, pour avoir déchargé une arme au coin des rues Canal et Bourbon, a été écroué à la station de la place Jackson.

—Jas. W. Pierce et André Tujaque, accusés de s'être énivrés, d'avoir troublé la paix et de s'être battus ont été arrêtés hier, à deux heures de l'après-midi, au coin des rues Canal et Front.

—Wm. St. Clair, accusé d'attaque à main armée et de langage obscène, a été arrêté hier soir, à huit heures, au No 3 de la rue Front.

—Joe Elliot a été arrêté hier, à trois heures et demie, au coin des rues Chartres et Conti. Il est accusé d'avoir offert de vendre un perroquet qu'on croit avoir été volé.

—Hier soir, à onze heures moins un quart, Ed. Bayhi, accusé d'avoir jeté des pétards parmi des dames qui passaient au coin des rues Canal et Royale, a été écroué à la station du troisième precinct.

—Ed. Manson pour port d'armes cachées a été arrêté dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

OUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Condamnation du Petit Parisien.

Paris, 24—Le tribunal de la Seine a condamné le Petit Parisien à 600 francs d'amende, M. Wrastine à 2500 francs et les gérants des autres journaux à 150 francs pour avoir diffamé Mme de Kauls.

Faillite.

Londres, 24—La maison Frank & Cie., marchands de laine, à Roubaix, a fait faillite.

Slosson et Vignaud.

Paris, 24.—Hier soir, Vignaud a fait 857 points et Slosson, 600. Jusqu'ici, Slosson a fait 2400 points et Vignaud 2344.

La question irlandaise.

Londres, 24—Le comte de Carnavon publie une lettre adressée à John Bright, chancelier du duché de Lancaster, et dans laquelle il proteste contre le discours prononcé par ce dernier, à Birmingham, le 16 novembre dernier. M. Bright y réprouvait les lois sur les propriétés en Irlande et attribuait la situation actuelle au rejet de la loi d'indemnité pour dommages causés par les propriétaires.

Le comte de Carnavon déclare qu'avec des sentiments si ouvertement républicains et si évidemment hostiles à la couronne d'Angleterre, M. Bright devrait, en conscience, ne pas faire partie du cabinet, il devrait immédiatement se retirer.

Londres, 24—Les soldats qui avaient obtenu un congé ont reçu ordre de revenir en Irlande. L'esprit populaire est très hostile à tout ce qui est militaire, même à Dublin. Le soldat en est averti et doit prendre ses précautions pour empêcher toute rixe de se produire.

Londres, 24—Le Times, dans un éditorial de ce matin, dit :

Préparatifs militaires contre l'Irlande.

Londres, 24—Le correspondant du Times, à Dublin, dit que les mouvements de troupes en Irlande ont provoqué une anxiété générale.

On croit généralement que le gouvernement est en état de prévenir tout danger. Tous les préparatifs sont faits à ce point de vue. Il a accumulé les provisions, et sentes et munitions que l'on peut prévoir et désirer dans un campement. Le gouvernement même semble avoir regardé le danger comme plus sérieux qu'il ne l'est en réalité.

Un navire est arrivé de Woolwich avec 200 tentes chevrotines, une grande quantité de cartouches et de matériel de campagne.

Un autre chargement se fait à Woolwich pour de nouveaux campements établis à Ruff, Mohiel, Carrick on Shannon et Bally-shannon qui seront occupés par les troupes. Les officiers sont aux centres de districts où ont lieu les troubles. De là les troupes peuvent se diriger au besoin dans différentes directions. Partout où la cavalerie est campée sans infanterie, les munitions sont augmentées de 50 charges par homme.

Un article du London Times.

Londres, 24—Le Times dans un article de fond de ce matin dit : nations dentes politiques ne doivent nous détourner du devoir de protéger les habitants de l'Irlande, de l'Angleterre et de l'Europe contre le terrorisme. Jamais jusqu'à présent, on n'a laissé l'anarch, s prévaloir dans les provinces. Nous regardons avec effroi la paralysie du gouvernement en Irlande. Nous recevons constamment des témoignages additionnels de la dissolution sociale, dans beaucoup de cas, il est impossible de publier d'importantes informations depuis que les individus en souffrent.

D'abord les jurés se tiennent à l'écart, aimant mieux payer l'amende que de courir le risque de condamner les gens ; mais les lignes ont ordonné aux jurés de se présenter ; ils ont obéi et les prisonniers ont été acquittés contre les preuves.

Londres, 24—Le Pall Mall Gazette dit ce soir : Nous apprenons que les amis de Mme Crose (George Eliot) ont délibéré pour savoir s'il sera demandé au Stanley la permission d'enterrer les restes de la femme acteur dans l'abbaye de Westminster.

Arrestation d'un séparatiste.

La police aujourd'hui a arrêté un séparatiste nommé Boyle, et nombre de documents relatifs à une société secrète, trouvés sur lui, ont été envoyés à Dublin.

Circulaire d'inspecteur.

L'inspecteur général de la police irlandaise a émis une circulaire prévenant la police de ne pas quitter ses casernes et de ne négliger aucunes précautions pour les garder ainsi que leurs armes.

Meilleures nouvelles de l'Irlande.

Londres, 24—Une dépêche de Dublin à la Pall Mall Gazette reçue ce soir dit : L'activité manifestée par le gouvernement a contribué à donner un sentiment de confiance. Il y a eu diverses tentatives énergiques pour mettre la loi à exécution contre les personnes qui tachaient par l'intimidation de détourner les arbres d'offrir des marchandises sur la place publique. Les autorités reçoivent plus d'assistance des magistrats locaux.

Massacre.

Londres, 24.—Le télégramme suivant a été reçu au bureau de la guerre :

Durban, 24 déc.—250 hommes du 94e régiment, allant de Lydenburg à Pretoria, ont été attaqués et écrasés par les Boers. 120 ont été tués et blessés et le reste a été fait prisonnier. Le drapeau a été saisi. C'est probablement le même combat qui a été rapporté dans une dépêche précédente.

Cela aggravera naturellement la situation à cause de l'encouragement que cela donnera aux Boers. L'officier commandant à Durban, qui a envoyé ce qui précède, ajoute : Je serais bien aise d'avoir un régiment de cavalerie le plus vite possible.

Le fonds Boycott.

Londres, 24.—Le fonds de secours Boycott s'élève maintenant à cent mille livres.

Inondations en Angleterre.

Londres, 24—Il y a des inondations partielles dans toute l'Angleterre. L'Inwell a débordé dans le district de Manchester, les eaux couvrent 120 acres. Les rez-de-chaussée de 4,000 maisons sont submergés. Une grande bâtisse inoccupée est tombée dans la rivière.

Il ne faisait pas la contrebande.

Londres, 24—Il ne paraît pas que le navire georgien saisi par la douane à l'embouchure du Shannon, Irlande, ne faisait pas la contrebande. Il était parti de Queenstown pour New York, mais il avait été forcé de rebrousser chemin par suite du mauvais temps. La présence de beaucoup d'Irlandais-Américains sur la côte est attribuée à une simple coïncidence.

Affaires de la Grèce.

Berlin, 24.—Le refus de la Grèce de se soumettre à l'arbitrage n'a pas interrompu les pourparlers entre les Puissances, attendu qu'elles ne regardent pas ce refus comme final.

Des nouvelles de Paris disent que toutes les Puissances ont accepté l'arbitrage en principe. La question sera traitée par correspondance.

Emigration des juifs allemands.

Berlin, 24—Nombre de juifs demeurant à Berlin s'préparent de paraître dans les lieux publics, et beaucoup de familles juives se préparent à émigrer en Belgique, en France et en Angleterre.

Nouvelles de l'Amérique Centrale et du Sud.

Panama, 18—Le Star et le Herald disent : Les Costa-Ricains armés se préparent à sailir le steamer de la malle sur la rivière San Juan, pendant son voyage régulier du lac Nicaragua à Greytown. On ne sait si ce sont des révolutionnaires ou des maraudeurs. Des mesures ont été prises par le gouvernement pour la protection du steamer.

L'exode des habitants de Lima continue. Les forces chiliennes sont encore à Pisco. Elles ont été renforcées par 2000 hommes d'Arica. La seconde division des forces expéditionnaires est attendue d'heure en heure, alors très probablement la mouvement sur Lima s